

## Evocation de l'histoire de la FNDIRP

### 1945-1960 • Walter Bassan, président délégué

1945, c'est le retour des camps de la mort pour les plus chanceux. 1945, c'est l'espoir de la renaissance d'une vie empreinte de paix et de liberté. 1945, c'est aussi le besoin de se reconstruire, de porter secours aux familles dans la détresse et d'œuvrer pour une patrie juste, sociale et solidaire. L'opinion publique est très mal préparée à accueillir les déportés. Cela fait plusieurs mois que le territoire est libéré ; réaliser l'horreur de la réalité demeure insupportable. A cela s'ajoute l'incompréhension : pourquoi les miens ne sont-ils pas revenus? Cette question récurrente, les rescapés l'ont souvent entendue et cela leur conférait tristesse voire mutisme pour certains. A ajouter que Vichy et le gouvernement nazi avaient répandu la rumeur que les déportés étaient avant tout des terroristes. Pour certains, le doute subsistait. Il devient donc urgent et nécessaire de créer une association regroupant tous les déportés et les internés, une association émanant de l'histoire particulière de ceux qui ont survécu, une association tournée vers l'entraide mais aussi porteuse de l'héritage de ceux qui, au cœur même des camps nazis, faisaient le serment de témoigner au nom de tous ceux qui n'en reviendraient pas; l'héritage des internés dans les prisons de la France occupée, des combattants qui se regroupaient pour accueillir les rescapés. La FNDIRP plonge donc ses racines dans les crimes sans précédent du nazisme. Deux anciens déportés en seront les co-fondateurs: Frédéric-Henri Manhès, adjoint de Jean Moulin, et Marcel Paul, ministre communiste du général de Gaulle. Ces derniers avaient œuvré ensemble au camp de Buchenwald, dans le cadre du Comité des intérêts français. Tout aurait pu les diviser sur le plan idéologique mais tout les a réunis dans l'entraide et la solidarité. Quel bel exemple de tolérance et d'empathie ! Dès juin 1945, la FNDIR (Fédération nationale des Déportés et Internés de la Résistance) avait été créée. Elle ne reconnaissait pas toutes les causes de la déportation et notamment pour faits politiques. Comme si la Résistance n'était pas un acte politique ! Nos cofondateurs ont tout de suite compris qu'il fallait une fédération unique. Le premier congrès fondateur, celui de la FNDIP (Fédération nationale des Déportés et Internés politiques) s'est tenu les 5,6 et 7 octobre 1945. Un de ses objectifs était de rassembler les principales associations existantes. Ce n'est qu'en janvier 1946 qu'elle prend le nom de FNDIRP. Cette unification n'aura malheureusement pas lieu puisque la FNDIR décide de rester indépendante. Plusieurs causes en fournissent l'explication et notamment le contexte politique de l'époque. Ce sont les prémices locales de la guerre froide. Les débuts ne seront pas toujours aisés, vous l'aurez compris. Des attaques personnelles contre Marcel Paul tenteront de ternir le passé de cet homme et la légitimité de sa présence à la direction de la FNDIRP. De nombreuses figures de l'époque argumenteront en sa faveur. Ce fut le cas de Marcel Bloch (Marcel Dassault) qui reconnut l'aide que lui avait apportée Marcel Paul à Buchenwald alors qu'ils ne partageaient pas les mêmes convictions. La solidarité reprendra ses lettres de noblesse

ce qui permettra de continuer plus sereinement au-delà des affrontements partisans. La FNDIRP s'inscrit dans une culture de solidarité et d'attachement patriotique. Le combat de la Résistance mené dans la clandestinité et celui de la reconstruction appartenaient à un mouvement international visant à écraser le fascisme ainsi que ses résurgences potentielles. Elle témoignera dans plusieurs procès afin de condamner les auteurs de crime contre l'humanité tels que celui de Nuremberg. Marie-Claude Vaillant-Couturier, rescapée d'Auschwitz et de Ravensbrück, et Maurice Lampe, ancien de Mauthausen, nous représenteront. Sur ces bases antifascistes, la FNDIRP ouvrira ses portes à tous ceux qui acceptent d'œuvrer pour lutter contre toutes les idéologies destructrices de l'être humain. Ainsi, la diversité culturelle et idéologique de ses adhérents devient une force et une richesse. Un de ses combats sera de refuser la distinction entre déportés ou internés politiques et déportés ou internés résistants. Si pour certains, l'art de diviser s'avère intéressant, à la fédération c'est dans l'unité, sans discrimination qu'on doit avancer. « La Fédération s'interdit, en son sein, toute activité politique de parti ou confessionnelle et affirme son indépendance à l'égard des pouvoirs publics et de tout mouvement politique ». « Elle entend toutefois intervenir auprès de ces pouvoirs, comme auprès de l'opinion publique, quand ses intérêts ou matériels risquent d'être en jeu ». Un autre champ d'action sera la spécificité de la FNDIRP : son action sociale. Pour nos premiers dirigeants une évidence s'impose : les rescapés sont de retour certes, mais dans quelles conditions? Il faut donc tout faire pour les aider à survivre, à reprendre goût à la vie. La santé précaire des rescapés nécessite des soins d'urgence. L'activité d'accueil, de soin, d'entraide qu'elle déploie au service des déportés et de leur famille est considérable et ne cesse de se développer. Deux services vont voir très rapidement le jour :

- En tout premier lieu ce sera le centre de diagnostic devenu dispensaire (sis 10 rue Leroux) et qui prend le nom d'Alice Groperrin que peu de personnes connaissent. Résistante, arrêtée en même temps que son mari qui sera fusillé au Mont Valérien, elle est internée jusqu'à la Libération. Elle a déployé une grande activité au moment de l'accueil des déportés à leur retour. Elle faisait partie du comité parisien des Centres d'entraide et dirigea le service social du dispensaire jusqu'à son décès en 1949. Ce dispensaire ouvre ses portes dès 1946 même si officiellement il est déclaré en 1947. La Fédération compte dans ses rangs de nombreux médecins déportés qui après avoir, pour la plupart, sauvé leurs camarades dans les Revier des camps, continuent leur mission, entre autres au dispensaire, où nous compterons jusqu'à 11 médecins sur 15 en tant qu'anciens déportés. Ils connaissent les pathologies dont leurs camarades sont atteints et sont plus aptes à les soigner. C'est au dispensaire que viendront les nombreux tuberculeux en recherche d'un lit en sanatorium, les infirmes suite aux sévices et, comme il n'y a pas de cellules psychologiques, les malades qui recherchent un appui moral. De très nombreuses spécialités seront proposées: radiologie, cardiologie, gastro-entérologie, neuropsychiatrie,

pédiatrie, oto-rhino-laryngologie et bien d'autres. • A l'automne 1948, ce sera le centre de postcure et de réinsertion professionnelle que l'on appellera le Centre Jean Moulin. A cette époque personne n'avait l'idée de penser qu'une personne qui ne pouvait plus exercer son métier pouvait en apprendre un autre, vivre autrement. Le Docteur Louis-François Fichez y a pensé. Quelques mots sur cet homme qui a marqué l'histoire de notre fédération. Il est né le 4 février 1916 à Nespaul dans le Nord Finistère, fait ses études de médecine à Rennes, puis à Paris. En 1939 quand la guerre éclate, il est affecté dans le service « ambulance chirurgicale lourde ». Prisonnier en 1940 il s'évade et entre dans la Résistance à Paris au sein du réseau « Centurie » des Forces françaises combattantes. Dénoncé et arrêté en 1943 il est emprisonné à Fresnes, interné au camp de Dans un autre domaine, la FNDIRP se mobilise pour la communication de ce qui s'est passé dans les camps. Elle organise des projections de films documentaires tournés par les Alliés à la libération des camps. De nombreuses conférences sont assurées par des figures de la Fédération. C'est le début du travail de mémoire. C'est dans cet esprit aussi que commence notre combat pour la reconnaissance d'une journée officielle du souvenir de la Déportation qui ne verra le jour qu'en 1954. Le premier numéro du Patriote Résistant sortira en janvier 1946. Après avoir été quelque temps le reflet de l'activité de la Fédération, il deviendra très vite un outil d'histoire et de mémoire, reconnu par tous et notamment par le monde enseignant. Nous en sommes à plus de 900 numéros. Quel beau parcours!

Au début des années 50, la FNDIRP intervient sur la thématique de la paix et la lutte contre l'arme atomique. Elle dénonce les guerres colonialistes et œuvre pour l'arrêt des hostilités. Elle proclame sa volonté d'apporter des secours matériels (vivres et médicaments) aux associations de déportés en Hongrie. Tout ceci entre dans son action antifasciste de défense républicaine. Jusqu'en 1964, la Fédération se déploie sur deux registres complémentaires: • Action de résistance et de l'opposition aux mesures sociales régressives, de la mobilisation contre les activités factieuses et toujours contre le réarmement allemand. • Développement de manière ambitieuse du service social dans un contexte où des éléments de détente internationale favorisent les rapprochements entre les diverses associations de déportés. Mes cher(e) s camarades, cette période de l'histoire de la FNDIRP, je l'ai vécue. Elle restera à jamais ancrée dans le cœur et la chair des victimes de la barbarie nazie et de ses sbires pétainistes. Sans la FNDIRP, que serions-nous devenus physiquement et moralement? Nous aurions peut-être été guéris de maux physiologiques mais comment aurions-nous pu nous reconstruire psychologiquement? La FNDIRP a donné du sens à notre vie en nous aidant à poursuivre le combat que nous avons commencé dès 1939. L'esprit d'entraide et de solidarité, fidèle aux idéaux du CNR, demeure.

**1960-1990 • Anita Baudouin, secrétaire générale**

L'esprit d'entraide et de solidarité, fidèle aux idéaux du CNR, demeure. Notre Fédération est créée, non sans mal mais c'est peut-être ce qui fait sa force. Pour nos premiers dirigeants il est toujours évident que si les rescapés sont encore en vie c'est grâce à leurs actions de survie mais qu'il faut faire encore plus et les trente années qui vont venir seront riches en actions et revendications. Une thématique constante au cœur de l'activité de la Fédération est le projet d'union des associations de déportés. Ce qui caractérise les années 1960 est certainement la mobilisation de toute l'organisation pour envisager une véritable unification placée sous le signe de l'action pour l'égalité des droits, du dialogue pour agir ensemble lors des commémorations et des revendications face au gouvernement. Dans la lignée de la lutte contre la discrimination instituée entre les déportés et internés résistants et les Déportés et Internés Politiques, dès le tout début des années de 1960 la Fédération soutient les actions du Dr Burger et de Fernand Obrecht pour faire valoir les revendications des PRO, les Patriotes Résistants à l'Occupation. 1961 – Avec toujours l'idée de soigner les rescapés, les médecins déportés du Centre Alice Groperrin poursuivent leurs études sur les thérapies associées aux pathologies spécifiques aux déportés et le Docteur Fichez publie un ouvrage sur « la sénescence prématurée et ses traitements ». Suite aux actions du monde de la Déportation, l'Allemagne accepte de verser une indemnisation pour préjudice moral subi par les déportés, les internés et les familles et un décret du 29 août 1961 en détermine la répartition en accord avec les associations concernées. 1962 – Au mois d'avril, lors du XIIe congrès à Paris, l'idée de la construction d'une clinique dans le parc de FleuryMérogis est lancée. Dans son rapport, Charles Joineau le secrétaire général demande à tous les déportés de verser 10 % de l'indemnité perçue pour la souscription qui permettra cette réalisation. L'esprit de solidarité jouera une fois de plus. Il sera d'autant plus important que là encore le Docteur Fichez interviendra. Il saura expliquer les travaux de recherches médicales qu'il a entrepris avec son équipe qui démontrent que la longévité des déportés et internés est de 10 ans inférieure à celle du reste de la population, qu'il faut donner aux survivants la possibilité de survivre en adaptant les soins à leur pathologie et il prononcera cette phrase devenue célèbre parmi nous: « Il s'agit d'ajouter des années à la vie mais aussi de la vie aux années ». C'est aussi cette même année 1962 que la FNDIRP s'élève contre la montée en force de la Bundeswehr à l'intérieur de l'OTAN. Face au militarisme, elle oppose les militants de la VVN qui prolongent le combat mené dans les camps. Des liens de camaraderie très forts unissent ces deux associations, des liens d'autant plus forts que l'association est menacée d'interdiction en RFA. 1964 – Le projet de la clinique a suivi son chemin. La solidarité nationale et internationale des associations de déportés s'est manifestée ainsi que celle des œuvres sociales de comités d'entreprises comme celui d'EDF mais le maximum, 60 %, ce sont les adhérents de la FNDIRP qui vont le fournir et la première pierre de la clinique FrédéricHenri Manhès est posée le 24 mai 1964 dans le parc de Fleury-Mérogis à côté du Centre de postcure Jean Moulin. 1965 – C'est le vingtième anniversaire de la Fédération et, en clôture des cérémonies, le 30 octobre, la clinique est

inaugurée. Bien plus tard l'établissement qui pour nous tous reste « la clinique » deviendra Centre hospitalier. Il aura fallu 18 mois seulement pour la construire et, devant une foule immense, Marcel Paul proclame une fois de plus que « c'est un appel passionné à l'union des rescapés et des familles de nos disparus ». 1966 – Deux grands combats, l'unité et l'égalité des droits de tous les déportés. Au XIVe congrès à Paris, un seul mot d'ordre « A égalité de préjudice, égalité de réparation » car la Fédération ne s'est jamais résignée à la division instituée par les législations hélas soutenues par l'autre Fédération. 1967 – C'est la sortie d'un très grand ouvrage qui fera référence et qui a un titre simple: La Déportation. Un ouvrage exceptionnel en bien des points: son contenu en photos d'origine, le fait que ce soit un travail collectif de spécialistes de la FNDIRP, mais aussi son lancement, là encore par souscription avant sa sortie qui permettra aux familles de l'acheter plus facilement et à moindre coût. En première page la possibilité de faire imprimer l'identification et la photo des disparus. Ce sera un grand succès, il figurera en librairie et, grâce aux militants dans toutes les bibliothèques municipales. C'est aussi, dans un esprit d'ouverture, l'arrivée de personnalités d'opinions très diverses au sein de notre Comité d'honneur. Mais c'est également l'appel très précis à l'UNADIF et à la FNDIR pour une rencontre des membres des directions afin de se diriger vers l'unité. Cette année-là également plus de cinq mille personnes manifestent pour l'égalité des droits lors d'un meeting salle Wagram à Paris. 1968 – Le XVe congrès du Havre constate un piétinement de l'unité, ce qu'il déplore en appelant à poursuivre les efforts. « Pour l'égalité des droits, contre les discriminations » sera son mot d'ordre. Ce sera l'année de la création de notre Comité d'honneur. Ce sera aussi l'année où pendant le congrès nous prendrons connaissance des événements qui se passent à Paris ce qui donnera à nos travaux un caractère bien particulier. 1969 - L'assemblée générale du 11 mai à Bourges, sous la présidence de Marcel Paul, élabore une résolution appelant une fois de plus à mettre fin aux divisions existant entre les différentes associations et préconise la réalisation de l'unité des déportés, internés et familles.

Cette démarche unitaire a certainement été essentielle pour la consolidation de l'influence de la Fédération comme organisation « ouverte à tous les déportés, les internés, les Patriotes résistants à l'occupation et à tous les ayants cause des morts ». Elle a étayé cette démarche faisant de la fédération un lieu de rassemblement, le creuset de l'unité de toutes les catégories de victimes de la répression nazie et fasciste, quelles que puissent être leurs appartenances sociales, religieuses ou politiques, quels que soient la prison ou le camp d'origine, que l'arrestation ait été d'origine résistante, raciale ou nationale, quelle que soit son organisation de résistance. Les hommes et les femmes qui ont souffert ensemble pour la même cause, se rassemblent et s'unissent dans la fidélité à ce passé. C'est ainsi que les Patriotes Résistants à l'Occupation ont été cooptés au sein de la Fédération après cette assemblée générale et confirmés par les XVIe et XVIIe congrès. Il est toujours nécessaire aujourd'hui de dire ce que signifie le sigle « PRO » et d'expliquer qui étaient les Patriotes

Résistants à l'Occupation d'Alsace et de Moselle dont le courageux refus de germanisation aboutit à la répression et à l'incarcération, par familles entières, dans les camps spéciaux de l'Allemagne nazie. 1970 – La loi pour l'égalité est enfin votée et peut être annoncée lors du XVIe congrès à Strasbourg. La parité des pensions est enfin obtenue pour les déportés politiques même si l'étalement est prévu sur quatre ans. L'action va maintenant se poursuivre en faveur des internés et des familles. Elle dure toujours! L'union est toujours au programme et pour le 25e anniversaire de la libération des camps de la mort les trois fédérations tiennent, chacune de leur côté, leurs assises à Strasbourg et se retrouvent au Struthof. Pour combattre les thèses négationnistes la Fédération s'engage dans le témoignage contre Touvier en France puis Barbie caché en Amérique du Sud. Elle se réjouit des décisions de la RFA sur l'imprescriptibilité des crimes de guerre de la Seconde guerre mondiale et les poursuites engagées contre les anciens SS. 1971 – à Rome, dans la lutte contre la guerre et pour le désarmement, la FIR, la FMAC, la Confédération internationale des anciens prisonniers de guerre et les Comités Internationaux des camps de déportation se réunissent. Pas de demande de vengeance, ni de haine face au peuple allemand mais une union pour la lutte contre les criminels de guerre. 1972 voit l'arrivée des Patriotes Résistants à l'Occupation (PRO) qui adhéreront massivement à la Fédération jusqu'en 1977 – rien qu'en Moselle on en compte 3 608 à cette date. 1974 – Les dangers montent et l'arrivée du président Valéry Giscard d'Estaing favorise le retour d'une droite plutôt bienveillante à l'égard de Vichy. Le 8 mai est sérieusement menacé.

1977 – Création de la Commission permanente des Affaires internationales et de la Commission Histoire-Mémoire qui deviendra permanente en 1981 sous la présidence de Marie-Elisa Cohen. Le travail vers l'enseignement aux collégiens et lycéens commence. Au cours de cette décennie, la FNDIRP aura été de tous les combats contre toutes les atteintes à la Paix ou aux libertés. 1981 – Après bien des années de luttes et de démarches fastidieuses dont il faut, entre autres, remercier Robert Klein toujours à nos côtés aujourd'hui, les démarches permettant l'obtention des droits des Patriotes Résistants à l'Occupation, droits reconnus sur présomption d'origine sont enfin obtenus. Toujours soucieuse du bien-être de ses adhérents la FNDIRP envisage la création d'une unité de long séjour. Cette même année, Marcel Paul signe une convention de partenariat relative au Centre Alice Groperrin avec l'Union des Mutuelles des Travailleurs de la Région Parisienne. Mais les années noires de notre direction arrivent ainsi que celles des années de réflexions sur la transmission vers les plus jeunes. 1982 - Nous voyons disparaître tour à tour André Leroy, Michel Boucher Julien Jacques, Lucie Manhès et enfin Marcel Paul. La Fédération est en deuil, touchée de plein fouet. C'est Charles Joineau qui le premier va rebondir lucidement. Nul ne pourra remplacer les présidents fondateurs mais il pense qu'il faut veiller au pluralisme des directions et susciter la promotion de cadres parmi les plus jeunes. 1983 – Les « chacals » ne perdent pas de temps et une nouvelle campagne de dénigrement

de Marcel Paul voit le jour. 1984 – Au XXIII<sup>e</sup> congrès à Saint-Etienne, Charles Joineau dira « après les deuils de 1982 nous avons dit la FNDIRP vivra, aujourd’hui nous pouvons affirmer “la FNDIRP continue” ». Commencent ici les années d’engagement de la FNDIRP vers les pays d’Afrique, le Mali, le Burkina-Faso. L’idée n’est pas de secourir ponctuellement mais de permettre aux populations de faire face elle-même à leurs problèmes. Ce sera la période au cours de laquelle, toujours grâce aux dons volontaires des adhérents, nous pourrons construire un barrage, et des puits permettant à la population d’avoir l’eau nécessaire à la survie, une maternité pour sauver les jeunes femmes qui font des kilomètres à pied pour venir accoucher ou mourir au centre de santé le plus proche. Cette année-là également, la FNDIRP et l’UMIF signent une « déclaration d’intention commune » qui stipule que l’UMIF, se sentant héritière des valeurs morales évoquées par la FNDIRP, s’engage à intervenir dans la gestion et le maintien de nos œuvres sociales obtenues grâce à la détermination et à l’abnégation des déportés, internés et familles. 1985 – La Maison de retraite médicalisée Marcel Paul ouvre ses portes dans le parc de Fleury-Mérogis toujours en grande partie grâce à la solidarité. 1986 voit l’apogée de l’arrivée massive des conjoints et des descendants comme adhérents à la Fédération, ce qui n’est pas pour plaire à tous ceux qui ont peur que la FNDIRP change de visage. Maintenant s’amorce aussi le grand virage vers l’UMIF qui se porte acquéreur des locaux du 10, rue Leroux alors qu’elle a déjà participé au financement de 30 lits à la Maison de retraite et 15 lits à la Clinique Manhès. Une convention de gestion du Centre Alice Groperrin et du Centre Jean Moulin est signée le 3 décembre. 1987 – Convention de transfert de gestion cette fois de la Clinique Frédéric Henri Manhès. 1988 – La Commission HistoireMémoire décide de s’adresser aux étudiants futurs professeurs d’Histoire. Le prix Marcel Paul est créé. Avec les années 1990 arrive une nouvelle évolution, c’est une autre période qui commence mais toujours nous nous appuyerons sur les paroles de Charles Joineau « la FNDIRP vivra, la FNDIRP continue ». L’esprit d’entraide et de solidarité, fidèle aux idéaux du CNR, demeure.

### **De 1990 à aujourd’hui • Michèle Josserand, secrétaire générale adjointe**

L’esprit d’entraide et de solidarité, fidèle aux idéaux du CNR, demeure. La FNDIRP reste convaincue que la mémoire des déportés est un gage d’avenir. Dans l’esprit d’ouverture et de tolérance qui a toujours été le sien, elle crée, le 17 octobre 1990, avec l’Union des Mutuelles d’Ile-de-France (UMIF), la Fondation pour la mémoire de la Déportation, appelée à relayer les associations à leur disparition. Reconnue établissement d’utilité publique, cette Fondation bénéficie du haut patronage du Président de la République. La Fondation réunit aujourd’hui l’ensemble des fédérations et associations d’anciens déportés et leurs familles. Elle est représentative des différents courants historiques de la Déportation et donc porteuse d’une mémoire plurielle. En 1996, la FNDIRP a aidé à créer l’Association des Amis de la Fondation pour la mémoire de la Déportation (AFMD), bras militant de la Fondation sur le terrain. Ses délégations territoriales existent aujourd’hui dans la plupart

des départements et travaillent en lien avec les organisations d'anciens résistants et déportés. L'AFMD regroupe toutes les personnes physiques ou morales qui souhaitent agir pour assurer la pérennité, l'enrichissement et la transmission de la mémoire française et européenne de l'Internement et de la Déportation, dans le respect des buts de la Fondation pour la mémoire de la Déportation. Pour autant, la FNDIRP n'arrête pas son propre travail de mémoire et ce, avec plusieurs actions. • Tout d'abord, le prix Marcel Paul récompensant l'auteur d'un mémoire de Maîtrise, de Master 1 ou 2, relatif à la Résistance et/ou à la déportation, continue sa progression en qualité mais aussi en nombre de participants. En 2002, 25 mémoires provenant d'une vingtaine d'établissements ont été présentés. Malheureusement, en 2012, pour des raisons dites financières, le prix Marcel Paul est arrêté. Le dernier mémoire primé, le 26 octobre 2012, est celui d'Elisabeth Meier qui a travaillé sur le thème : « l'organisation de la répression allemande à Lyon de 1942 à 1944. »

- Après 1990, les publications font désormais appel, en plus des témoins, aux professionnels de diverses disciplines : historiens, profs de lettres, archivistes, scientifiques, historiens de l'art, juristes. D'ailleurs, la réédition du livre La Déportation prouve le souci d'intégrer les acquis historiographiques en mettant en évidence le génocide. Pour le 50e anniversaire de la libération des camps seront réalisés plusieurs ouvrages, tels Ces Voix toujours présentes - Anthologie de la poésie concentrationnaire européenne, Créer pour survivre (thème qui fait aussi l'objet d'un colloque et d'une exposition à Reims), Le Grand livre des témoins, qui est proposé dans un coffret de luxe avec La Déportation.
- Le combat pour l'ouverture des archives d'Arolsen s'intensifie car le contexte international inquiète quant à la préservation de la documentation sur les camps nazis saisie par les Alliés. La chute du mur de Berlin et l'unification allemande provoquent des initiatives tendant à banaliser la répression. Le fait de créer un espace dédié aux victimes du stalinisme au sein même du musée mémorial du camp de Buchenwald renforce les craintes. L'amalgame primaire nazisme/ stalinisme voire communisme surgit. Un texte fondamental est rédigé sur la spécificité du nazisme et adopté par les assises de la FNDIRP de 1995. D'autre part un mémorandum intitulé « sauver les sites concentrationnaires et les archives des camps » est remis au Parlement européen qui l'adopte en février 1993. L'action de la FNDIRP, dans cette période, réaffirme son implication dans les procès des bourreaux de Vichy.

Le milicien Touvier, exemple même de la collaboration idéologique et répressive, ayant bénéficié en 1971 de la grâce présidentielle, est rappelé à la barre et est finalement condamné à la réclusion criminelle à perpétuité le 19 avril 1994. Pour inculper ce triste sieur, ce fut une mobilisation de plus de 20 ans, mobilisation sans faille de la FNDIRP (avocats et témoins). Papon, quant à lui, bénéficie d'appuis politiques. Il est inculqué à plusieurs reprises : 1982 puis 1992. Il réussit à faire différer son procès jusqu'en 1997. Son statut privilégié d'ancien ministre qui reste libre lors de ses comparutions, salit la mémoire des victimes du régime de Vichy. Il est finalement condamné à 10 ans de réclusion

criminelle mais sort de prison en 2002 pour raisons de santé. Même si la peine escomptée n'a pas satisfait le plus grand nombre, il n'en demeure pas moins que ce procès est aussi celui de la collaboration d'état. Sa portée pédagogique et historique est reconnue. Dans le cadre juridique, la FNDIRP a soutenu la création de la Cour pénale internationale. À l'issue de la Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations unies, le Statut de Rome prévoyant la création de la Cour pénale internationale a été signé le 17 juillet 1998. La Cour a été officiellement créée le 1er juillet 2002, date à laquelle le Statut de Rome est entré en vigueur. La Cour est compétente pour statuer sur les crimes commis à compter de cette date. Le siège officiel de la Cour est situé à La Haye, aux Pays-Bas, mais les procès peuvent se dérouler en tous lieux. Il en est de même pour le Tribunal pénal international. Juridiction internationale créée en 1993 sous l'égide des Nations unies pour juger les personnes présumées responsables des crimes commis dans l'ex-Yougoslavie (Bosnie-Herzégovine, Croatie, Kosovo) à partir de 1991. En 1991, la gestion de la maison de retraite Marcel Paul (dernière œuvre sociale que nous administrions) est confiée à l'UMIF. En 1996, face à nos difficultés dues au manque de ressources humaines et financières, nous transférons la propriété de Fleury-Mérogis et des 3 établissements hospitaliers à l'UMIF. La FNDIRP, n'est pas passéiste mais bien ancrée dans le présent et tournée vers l'avenir. Tout au long de son existence, elle prend position au plan national comme au plan international quand il y a atteinte aux droits de l'homme.

- En 1996, la Fédération lance une campagne pour le désarmement et le développement. Le Patriote Résistant relaie l'appel pour l'interdiction des mines antipersonnel et invite les adhérents à financer des prothèses destinées aux jeunes victimes de « l'arme des lâches ». Cet appel est suivi d'effet puisque la souscription inhérente est conséquente.
- Les événements que nous vivons, au quotidien, à l'échelle nationale mais aussi à l'échelle planétaire nous oblige, de manière récurrente, à rédiger des communiqués notamment pour alerter les pouvoirs publics par le biais des élus et des parlementaires. Ils portent sur différents domaines mais ont tous en filigrane une dénonciation de violences, morales et physiques, faites à des hommes par d'autres hommes. En voici quelques tristes illustrations: - La multiplication des attentats meurtriers, sur notre sol et ailleurs, nous interpelle et quels qu'en soient les objectifs, ceux-ci sont inexplicables, inacceptables. Charlie en est un exemple flagrant ; il a ébranlé nos consciences mais malheureusement, pas sur le long terme, puisque quelques semaines plus tard, lors des élections des êtres humains de tout âge. Les enfants, victimes innocentes, s'ils ne sont pas sacrifiés, se retrouvent embrigadés après des lavages de cerveau effectués en bonne et due forme. Enfants soldats, enfants kamikazes... Cela nous le dénonçons! - Les déclarations racistes, xénophobes, antisémitiques deviennent monnaie courante, émanant même de personnes ayant eu des responsabilités au niveau de l'état, sans parler de celles des pseudo-humoristes, manipulateurs et pervers. Cela nous le dénonçons! - L'Europe accueille des migrants et en est fière. Toutefois, les conditions élémentaires d'hospitalité doivent être régies par des règles respectant un minimum de déontologie. Il

nous semble que la partie annexe du mémorial de Dachau, qui jouxte le camp, était loin d'être la mieux adéquate. N'oublions pas tous ceux qui n'arrivent pas au bout du voyage et dont la dernière demeure reste l'océan ou le fond d'un camion. Nous dénonçons ! Sur tous ces événements précités, la FNDIRP a pris position, fidèle aux engagements des déportés pris lors des serments à la sortie des camps. Il est de son devoir de révéler les exactions et de rappeler, sans cesse, ce qu'a été hier et ce qu'il faut aujourd'hui pour un mieux-vivre demain. Oui, en 2012/2013, la FNDIRP a été plongée dans le doute. Il s'agissait certainement d'une petite crise d'existentialisme qu'elle a su surmonter avec brio. Le constat actuel nous oblige à poursuivre et nous sommes là aujourd'hui pour le crier. En voilà quelques éléments: • Le temps des croisades serait-il revenu ? Une croyance doit rester une aide à vivre et ses pratiquants doivent être respectés. Nous assistons à une hiérarchisation des religions, qui entraîne guerres et massacres. Nous disons stop! • Notre souhait réside dans le fait que chaque peuple doit conserver le droit de vivre, sur ses terres, en paix et en liberté. Aujourd'hui, ceci n'est pas partout respecté. Nous disons stop! • La jeunesse manque de repères équilibrants. Les familles ne fuient pas leur responsabilité mais comment prioriser l'éducatif quand les soucis du quotidien appartiennent au domaine de la survie ? Cette désespérance et cette perte se traduisent par des embrigadements conduisant à des actes de violence sans précédent. Nous disons stop! • Le statut de la femme, au niveau international, nous interpelle. Des femmes sont enlevées, séquestrées, violées, d'autres sont lapidées! Dans plusieurs pays, dès leur plus jeune âge, elles sont réduites à l'esclavage. Elles sont moins bien considérées que certains animaux ! Nous disons stop! • Le terrorisme existe bel et bien, inutile de se voiler la face ! Des hommes et des femmes avides de pouvoir et d'argent l'utilisent sans vergogne. Il fait peur parce qu'il frappe aveuglément, il est lâche. Nous disons stop! • La montée des populismes, des fascismes camouflés sous différents costumes, inquiète. D'ailleurs, le terrorisme leur fabrique un tremplin idéologique sans faille. Nous, on sait, mais tout le monde n'a pas la même connaissance. A cette ignorance qui sert certains, nous disons stop! • Ces populations fuyant leur pays en guerre, afin de se donner une chance de vie décente, sur notre territoire, ne sont pas toujours accueillies dans de bonnes conditions. Certains édiles ont cru bon d'effectuer un tri au regard de la religion. Y aurait-il de bonnes et de mauvaises croyances? Les amalgames douteux, nous les connaissons, les tris aussi. Déjà, pendant la seconde guerre mondiale, ils existaient: communiste = terroriste. Vous vous en rappelez. Nous disons stop! • Chez nous, le programme du CNR est plus que mis à mal. Actuellement, on n'essaie plus de vivre mais de survivre. Le recul sociétal, auquel nous assistons, demeure alarmant. Quand le peuple a faim, il est prêt à tout. Comment le blâmer? Le fossé entre les différentes classes encore existantes se creuse et nous cernons très bien la violence qui peut jaillir de cet état de fait. Nous disons stop! Certes le tableau dépeint peut nous entraîner dans une forme d'angoisse mais jamais dans la démission. Nos aînés n'ont jamais baissé les bras, nous n'allons pas trahir leurs engagements et leur investissement. Il reste

beaucoup de travail à accomplir. Il nous faut continuer la lutte pour préserver les acquis obtenus par le sang des résistants. Nous devons rester vigilants quant aux tentatives d'effacement de notre histoire aussi minimes soient-elles; là, nous faisons aussi allusion à l'esprit qui anime ceux qui œuvrent pour un Memorial Day. Toutefois, nos objectifs de porter, haut et fort, les valeurs de la République doit éviter l'écueil du patriotisme exacerbé qui s'apparente au nationalisme ! Dans ce vaste chantier, le rôle de la FNDIRP prend tout son sens. Plusieurs objectifs seront poursuivis: • Faire savoir pour éradiquer un potentiel renouvellement de l'histoire, • Communiquer mais aussi engager des débats, • Ne pas oublier certaines catégories de la population, ne pratiquer aucun ostracisme, • Apprendre à détecter les signaux d'alerte. Nous ne pouvons donc pas capituler face à l'ampleur du travail qu'il nous reste à réaliser. L'heure est au rassemblement, à l'unité en respectant les spécificités de chacun sans tenter de les gommer! Excusez-nous de parodier le Pasteur Niemöller mais nous aimerions pouvoir dire un jour: « Lorsque, attaquée a été notre liberté de penser Nous avons manifesté, hurlé Nous l'avons conservée. Lorsque, les forces de la haine ont pointé leur nez Combatifs et déterminés, nous les avons arrêtées. Lorsque des migrants sont arrivés perdus et affamés A vivre, jusqu'à dans leur pays, la paix retrouvée, Nous les avons aidés. Lorsque nos droits ont été bafoués C'est tous ensemble que nous nous sommes levés Pour conserver notre liberté ! » Mes chers amis, comme Dominique Vovk conclut dans la pièce de théâtre, Le Convoi, pièce qu'il a réalisée à partir des notes de son père résistant déporté : « Notre devoir est de conserver et de transmettre cet héritage précieux du genre humain, la civilisation. » L'esprit d'entraide et de solidarité, fidèle aux idéaux du CNR, demeure.

**39<sup>ème</sup> congrès de la FNDIRP**

**70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération des camps nazis**

**30 & 31 octobre 2015**

**Hôtel de ville de Paris**